



Conseil d'école du 27 mai 2014

Présents :	Mme Gallice Mme Brabant-Taffin M. Seigner Mme Martinez	Mme Seigner Mme Galea M Michoud	M. Morney Mme Dewulf Mme Chevalier-Gaymard
Excusés :	M. Clanché Mme Lecomte	Mme Orenes Mme Gulmoyas	

1- Les rythmes scolaires

Suite à la parution du décret du 07/05/2014 sur l'assouplissement de la réforme des rythmes scolaires, une demande d'expérimentation de regroupement des Temps d'activités péri-éducatifs (TAP) est proposée.

Les raisons de cette proposition :

1. Une meilleure répartition des temps scolaires, péri éducatifs et périscolaires avec des plages horaires facilement identifiables pour les familles.
2. Une amélioration de la qualité des activités péri-éducatives qui pourront avoir une amplitude horaire plus modulable (activités courtes, activités longues)
3. Une diversification des activités péri-éducatives avec la possibilité d'utiliser des installations éloignées des écoles (stade, gymnase, salle de judo, piscine...)
4. La possibilité de fidéliser les personnels d'animation, les associations et structures partenaires qui verront leurs horaires d'intervention concentrés.
5. Une simplification de l'organisation des activités que ce soit au niveau de l'utilisation des locaux, des emplois du temps des élèves et des personnels mais aussi sur le plan de la sécurité en limitant le nombre de transfert entre temps scolaires et périscolaires et donc les risques d'erreur.

Organisation des TAP :

participation des familles	Principe de gratuité pour 2014-2015, conditionnée au versement des différentes aides. Pour les années suivantes, il faudra faire le bilan de l'année écoulée.
Lieu	Déroulement sur les trois écoles, sous réserve qu'il y ait au moins 18 enfants dans les écoles de hameau.
Transports	Le transport vers le centre social, à 16h, après l'école ou les TAP est maintenu. Le mercredi : Un car sera mis en place à la fin des cours pour emmener les élèves au centre social (pas de cantine mais les élèves mangeront au centre de loisirs).
organisation	Inscription sur une période de 7 semaines.

Le projet d'expérimentation est donc soumis au vote des 3 conseils d'école de ce jour, afin que le projet parvienne à l'Académie avant le 6 juin.

Vote (à bulletins secrets) du projet d'expérimentation pour Curtille :

Votants : 7 (2 pour les élus, 2 pour les parents délégués, 1 pour le DDEN, 2 pour les enseignants)

Vote 1		vote 2	
déroulement des TAP chaque jour après l'école	TAP regroupés sur une demi-journée	TAP le jeudi après-midi	TAP le vendredi après-midi
0	7	0	7

Aucun vote blanc ou nul.

Le projet sera alors validé ou non par l'Académie et la réponse sera donnée début juillet 2014.

Si le projet est validé, voici les horaires :

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
7h15-8h10	Périscolaire				
8h20-11h20	classe				
11h20-13h	cantine		transport au centre s.	cantine	
			restauration		
13h-16h	classe		centre de loisirs	classe	TAP
	transport au centre social			transport au centre social	
16h30-18h30	Périscolaire			Périscolaire	

2-Présentation du programme d'action défini par le conseil école collège

Validation par le conseil d'école.

3- Effectifs rentrée 2014

Cycle 2			cycle 3		
GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
9	8	8	10	9	9
25			28		

4- Sorties et projets pédagogiques

- * Juin et juillet : dix séances de piscine.
- * Vendredi 06 juin : Visite de l'exposition « regards de mémoires » à Pressins pour le cycle 3.
- * Mardi 10 juin : La classe de cycle 3 ira à Montalieu-Vercieu assister à une représentation jeune public « Touatémoche ».
- * Vendredi 13 juin : La classe de cycle 2 ira visiter un moulin à huile de noix à Bouvesse-Quirieu.
- * Lundi 23 juin : La classe de cycle 3 ira au mémorial d'Izieux.
- * Lundi 23 juin : La classe de cycle 2 ira à Montalieu-Vercieu assister à une représentation jeune public « Tierra Efimera ».
- Vendredi 27 juin : Kermesse
- * Jeudi 03 juillet de 9h à 11h : Visite du collège avec les CM2. Les autres élèves resteront à l'école avec un enseignant remplaçant ou iront également au collège mais seront pris en charge par leur enseignante.

5- Demande d'ATSEM

Les effectifs sont en hausse. Le logement attenant à l'école côté cycle 2 n'est pas encore loué et la vente d'un lotissement de 7 maisons prévoit encore une augmentation.

Une demande d'ATSEM est réitérée sur les deux écoles de hameau.

Si les effectifs continuent d'augmenter, il a été proposé de penser à une modification de répartition des élèves (par exemple ne plus prendre les GS sur Curtille) .

6- Travaux divers et matériel demandé à la mairie

Travaux effectués	Travaux demandés
* planter un mûrier platane près du parking pour l'élevage de vers à soie. * Réparer le portillon du terrain.	* Boucher les trous sur le parking. * Remplacer la fenêtre cassée du cabanon. * Réparer le portillon du terrain (il a recassé). * Changer le crochet de la porte sous le préau (elle claque à chaque coup de vent... attention aux doigts...) * Réparer la fuite du toit au dessus de la cantine (la dalle est de nouveau mouillée)

Remarque : Serait-il possible que les employés de mairie évitent de mettre du désherbant tout autour de l'école lorsque les élèves sont là et en plus en récréation ?

Matériel reçu	Matériel demandé
	* Deux tables pour les ordinateurs en cycle 3 * des petites chaises pour le cycle 2 * Matériel piscine

7- Subventions mairie

- La mairie subventionne :
- * les fournitures scolaires : 51 € sont attribués par enfant scolarisé.
 - * 12 trajets en bus pour aller à la médiathèque ou à la piscine.
 - * Des sorties scolaires ou intervention d'artiste : environ 870 € pour l'école.
 - * Du matériel : environ 800 €